

Territoire de Riom

La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les principales évolutions enregistrées dans l'année.

Elle fait partie de la collection des portraits de territoire qui s'appuie sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.





DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Riom se distingue par :

- ✓ une **attractivité supérieure du territoire** en tant que lieu de résidence (cf. taux de migration nette global),
- ✓ une **exposition inférieure aux aléas économiques** avec la moindre concentration de l'emploi (un salarié sur quatre dans des établissements employant plus de 200 personnes),
- ✓ des **difficultés de recrutement plus faibles** avec 20 offres d'emploi durable pour 100 demandes,

- ✓ un **appareil de formation initiale plus attractif** (taux supérieur de 25 points à la moyenne régionale),
- ✓ une **progression des effectifs** en formation professionnelle continue (+1,2% contre -0,1% en Auvergne),
- ✓ des stagiaires de la FPC davantage tournés vers la **recherche de certification** (35% des stagiaires augmentent leurs chances d'insertion *via* une formation certifiante ou qualifiante) et vers la montée en niveau de formation (36% contre 34% en région).

DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Riom se distingue par :

- ✓ une **adaptabilité inférieure des actifs** aux changements liée à leur niveau de diplôme (134 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés contre 151 dans le Puy-de-Dôme) et à leur âge (127 DE séniors pour 100 jeunes contre 112),
- ✓ une **moindre capacité du territoire à occuper ses résidents** (moins de trois sur cinq), corollaire de l'attractivité du territoire en tant que lieu de résidence,
- ✓ des **entreprises anciennes plus fragiles** (deux défaillances sur trois sont le fait d'entreprises de 4 ans ou plus),
- ✓ une **structure de l'emploi potentiellement plus pénalisante** avec une part supérieure de l'emploi dans les secteurs fragiles* (26% contre 22% dans le Puy-de-

Dôme) ou dans l'industrie (39%) et une part inférieure dans les services (25%),

- ✓ un **emploi offert qui progresse moins** (+7% contre +9% dans le Puy-de-Dôme) et de **moindre qualité**, à la fois en termes de durabilité (trois offres sur dix) et de qualification (près d'une offre non qualifiée sur deux),
- ✓ une plus **faible capacité du territoire à former ses résidents**, en formation initiale (un jeune sur trois en voie scolaire, quasiment aucun apprenti) comme en formation professionnelle continue (deux DE sur cinq),
- ✓ ce qui contribue à l'important **déficit migratoire des jeunes**,
- ✓ un **taux de recours inférieur** aux contrats de professionnalisation couplé à une **part inférieure des apprentis** (7% des effectifs en FI contre 25% au régional).

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

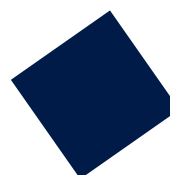
- ✓ Sur le territoire riomois, plus d'un emploi sur trois relève de la **sphère présentielle****. Selon l'état de la conjoncture, cette forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public**, qui représente plus du quart des emplois du territoire.

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Riom se distingue par :

- ✓ une **formation initiale** sous-représentée sur les forma-

tions technico-professionnelles **des services** et les formations **sanitaires ou sociales**,

- ✓ des **entrées en FPC** également sous-représentées sur ces dernières et sur le domaine du **développement personnel** mais sur-représentées sur **les services**,
- ✓ des entrées en FPC qui concernent, lorsqu'elles sont certifiantes, un **niveau 5** dans 37% des cas (43% en région) contre 16% pour les effectifs inscrits en FI (27% en région).



* : 3 secteurs importants ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2005-2010 (cf. définitions en dernière page).

** : La sphère présentielle groupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



POPULATION, ACTIFS

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Indice de vieillissement	108	108	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	26 %	26 %	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 3,2 %	+ 1,6 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	- 14,1 %	+ 9,2 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des foyers imposables	51,8 %	53,5 %	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des seniors	55 %	56 %	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	134	151	<i>Adaptabilité de la population active</i>

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	68 %	59 %	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	+ 0,4 %	+ 1,0 %	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère prérentielle (hors dom. pub.)	36 %	41 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	26 %	28 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	26 %	22 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	39 %	26 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	25 %	37 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	23 %	29 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	56 %	80 %	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>

MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire	Département	Une mesure de
Evolution DEFM	+ 4%	+ 3%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,2	1,3	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	127	112	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	43 %	43 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	30 %	31 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	+ 7%	+ 9%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	30 %	40 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	48 %	36 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	20	26	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence
xx : situation plus favorable
xx : situation moins favorable
 xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Sources dans l'encadré en dernière page

FORMATION INITIALE

	Territoire	Région	Une mesure de...
Evolution*	1,2 %	-0,1 %	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Part du domaine technico-professionnel des services*	26 %	51 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part des apprentis	7 %	25 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du niveau V*	16 %	27 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux d'attractivité*	153 %	128 %	<i>Adéquation demande / offre de formation</i>
Part élèves résidents formés sur le territoire*	33 %	64 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part apprentis résidents formés sur le territoire*	1 %	41 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	0 %	6 %	<i>Nature des besoins en formation</i>

* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales

FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

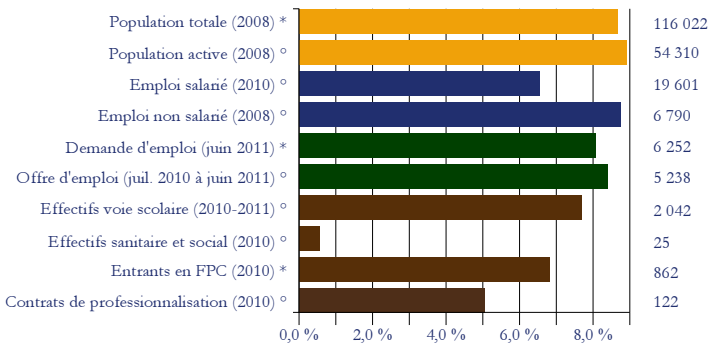
	Territoire	Région	Une mesure de...
Part du domaine technico-pro. des services*	35 %	30 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du développement personnel*	47 %	51 %	<i>Besoins en formation d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes ou qualifiantes*	35 %	33 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part du niveau V en formation certif. ou qualif.*	37 %	43 %	<i>Accès à un premier niveau de qualification</i>
Part des entrants en FPC certifiante/qualifiante visant à augmenter leur niveau de formation*	36 %	34 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part résidents formés sur le territoire*	41 %	65 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	1 %	7 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux de recours aux contrats de pro°	0,4 %	0,6 %	<i>Mobilisation de l'alternance</i>

* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales - ° : part des contrats de professionnalisation dans les effectifs salariés



Avec plus de 116 000 habitants au 1^{er} janvier 2008, le territoire de Riom est le 3^{ème} territoire auvergnat sur 14 pour sa population et pèse 8,7% du total régional. Le poids est du même ordre pour la population active (plus de 54 000 actifs) et pour l'emploi non salarié (6 790 personnes).

Le poids du territoire dans la région

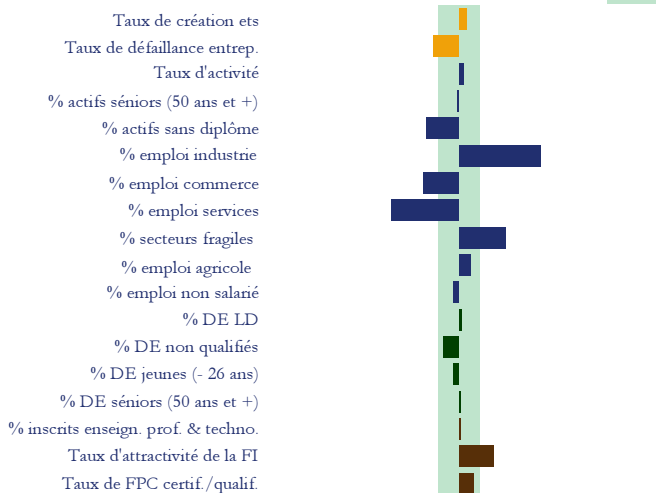


* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en dernière page

Le territoire présente, par contre, quelques **spécificités**. Toutes, néanmoins, se traduisent par des sous-représentations. Ainsi, l'offre d'emploi est moins présente à Riom (5 238 offres ; 8,4% du total régional), de même que la demande d'emploi (6 252 DE ; 8,1%), l'emploi salarié (19 601 personnes ; 6,6%) et l'ensemble des indicateurs de la formation. Ainsi, le territoire ne compte que 2 042 élèves inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (7,7% du total régional), 862 stagiaires entrant en FPC (6,8%), 122 stagiaires en contrat de professionnalisation (5,1%) et surtout 25 formés en école sanitaire ou sociale (0,6% du total auvergnat).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première porte sur la démographie d'entreprises avec un taux de défaillance d'entreprises plus faible (1,0% contre 1,1% en région).

Les principales spécificités du territoire



- /+ : sous/sur représentation du territoire par rapport à la moyenne régionale.

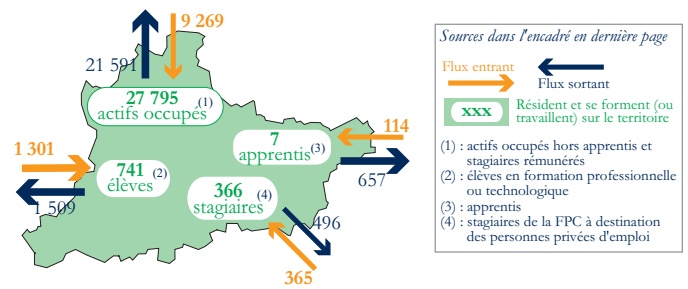
Pas de spécificité du territoire Sources dans l'encadré en dernière page

La deuxième porte sur la nature de son tissu économique marqué par le poids de l'emploi salarié dans l'industrie (39% du total) et dans les secteurs dits fragiles (26%), au détriment de l'emploi dans le commerce (23%) et les services (26%). Le territoire se caractérise enfin par une forte attractivité de son appareil de formation initiale.

Ses résidents n'affichent pas de fragilité particulière avec, au contraire, une sous-représentation des actifs sans diplôme.

L'analyse des **mobilités géographiques** montre des flux systématiquement déficitaires (cf. élèves, apprentis, stagiaires de la FPC et actifs occupés) qui confirment l'attractivité du

Les mobilités sur le territoire



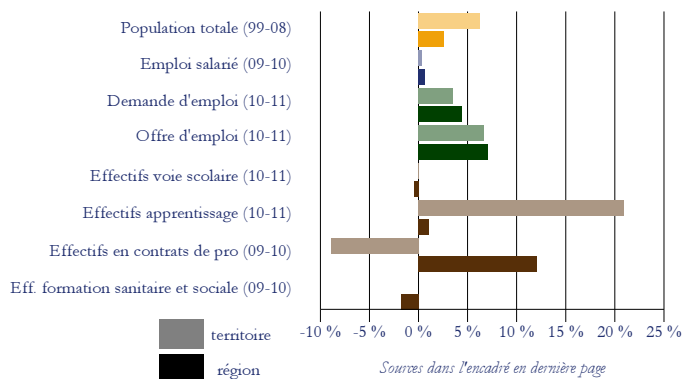
territoire en tant que territoire de résidence. Le volume de ces flux souligne que la zone de Riom est le siège de mobilités importantes, grandement facilitées par la proximité des territoires voisins de Vichy et de Clermont-Ferrand.

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan contrasté par rapport au niveau régional.

Elles sont plus favorables ou moins défavorables en ce qui concerne la population totale, la demande d'emploi, les effectifs en voie scolaire ou en apprentissage et ceux en formation sanitaire ou sociale.

C'est l'inverse pour l'emploi salarié, l'offre d'emploi et les effectifs en contrat de professionnalisation.

Les principales évolutions sur le territoire



Sources dans l'encadré en dernière page



POPULATIONS, ACTIFS

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Riom se caractérise par :

- ✓ Une proportion de **foyers fiscaux imposables** en progression de 0,3 point à 51,8% et un **revenu fiscal moyen** par foyer imposable en hausse de 0,4% (+ 140 €).

- ✓ Une **progression du nombre d'allocataires** de minima sociaux de 2,4% dans le Puy-de-Dôme (précarité croissante et/ou montée en puissance des dispositifs ?).
- ✓ Une **réorientation des minima sociaux** au profit des actifs (+4,5% pour le RSA, l'AAH et l'ASS contre -5,3% pour l'AER, l'AV et l'ASI dans le département).

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Riom se caractérise par :

- ✓ Un **tissu économique plus dynamique** avec des créations d'établissements en hausse de 1,4% (+12 établissements pour un total de 853 créations).
- ✓ Une **progression concentrée sur la construction** (+39 créations, +41 dans la construction spécialisée), les **services divers** (+15 marchands de biens immobiliers) mais un recul dans le commerce (-25, -40 dans le commerce de détail) et dans l'administration, santé, social (-15 créations).

- ✓ Un **emploi stable en moyenne** (+0,4% ; 70 emplois créés), qui s'est amélioré dans le tertiaire (330 emplois créés, +159 dans les activités liées à l'emploi, +122 dans l'action sociale avec ou sans hébergement, +67 dans le commerce) mais s'est détérioré dans la construction (49 emplois détruits ; -2%).
- ✓ Un **recul significatif dans l'industrie** (-211 emplois, -2,7%) avec la destruction de 198 emplois dans la fabrication de produits à base de tabac et de 51 emplois dans le travail du bois.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Riom se caractérise par :

- ✓ Une **amélioration de l'offre d'emploi quantitative** (+326 offres ; +6,6%) et **qualitative** (seulement +0,4% d'offres qualifiées mais +12% d'offres durables).
- ✓ Un **marché de l'emploi durable en progression significative dans le commerce** (+140 offres) en particulier dans le transport routier de fret (+56), les **services divers** (+84 ; +44 dans les activités liées à l'emploi, +41 dans le soutien aux entreprises) et **l'industrie** (+25) mais

un recul dans l'administration, santé, social (-46) et la construction (-30).

- ✓ Une **demande d'emploi en hausse** significative (+214 DE ; +3,5%), notamment pour les seniors (+22%), les DE de très longue durée (+21%), les DE TH (+20%) et les DE non qualifiés (+8%).
- ✓ Une **amélioration relative de la situation** des DE peu formés ou bénéficiaires du RSA (hausse limitée à 2% environ) et un recul du chômage des jeunes (-2%).

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Riom se caractérise par :

- ✓ Une **croissance des effectifs inscrits en formation initiale** (+1,2%), qui bénéficie à **l'apprentissage** (+21%) contre une stabilité en voie scolaire.
- ✓ Une **augmentation sur les spécialités de la production** (+3,8%), dont les cuirs et peaux (+600%, +36 inscrits), le travail du bois (+13%, +20 inscrits), les technologies industrielles fondamentales (+74%, +17 inscrits), l'énergie, génie climatique (+9%, +13 inscrits), à l'inverse des spécialités pluritechnologiques mécanique, électricité (-32%, -12 inscrits) ou de l'habillement (-15%).

- ✓ Un **recul des effectifs dans les spécialités des services** (-5,6%), notamment dans le secrétariat, bureau-tique et le nettoyage, assainissement (aucun inscrit à la rentrée 2010), les spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (-11%, -14 inscrits)...
- ✓ Des **entrées en contrat de professionnalisation** en repli de 9%, en particulier dans l'industrie (-26%) ou les services divers (-19%), à l'inverse du commerce et l'administration (respectivement +12% et +43%).

SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années. Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, la fabrication de matériels de transport et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et +.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

Cartes des mobilités sur le territoire : hormis le cas des actifs occupés (source INSEE - EAR), toutes les mobilités géographiques ne sont pas représentées pour des raisons de disponibilités des données au CARIF OREF. Ainsi, les cartes au lieu de résidence n'intègrent que les flux entre territoires auvergnats alors que sur les cartes au lieu de formation figurent les flux en provenance d'autres régions. Lorsque la mobilité se fait en direction d'un territoire situé en Auvergne mais non connu précisément, le flux n'est pas représentable sur la carte. L'information est néanmoins intégrée dans les tableaux de données.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source DREES

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional,

DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en formation sanitaire et sociale : source DREES, Enquêtes écoles de formations aux professions de santé et sociales

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional, DIRECCTE, Pôle Emploi

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

